

1. *Débitrice:* **ANDRE HENNY SA**, rue Mathurin-Cordier 13,
1005 Lausanne
2. *Remarques:* LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRON-
DISSEMENT DE LAUSANNE
sursis concordataire 293 LP
A vous tiers intéressés.
Le président du tribunal de l'arrondissement de Lausanne
statuera en son audience du jeudi 10 janvier 2008 à 10:30
heures, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribu-
nal d'arrondissement, sur la reprise de cause dans le cadre
de la procédure concordataire déposée par ANDRE HENNY
SA, rue Mathurin-Cordier 13, 1005 Lausanne.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette au-
dience pour fournir tous renseignements utiles sur la situa-
tion de la débitrice.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(00273323)